

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Session annuelle  
du Conseil d'administration**

**Rome, 4–8 juin 2012**

## **PROJETS DE PROGRAMMES DE PAYS**

**Point 8 de l'ordre du  
jour**

*Pour examen*



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.A/2012/8/5**  
21 mai 2012  
ORIGINAL: ANGLAIS

## **PROJET DE PROGRAMME DE PAYS LIBÉRIA 200395 (2013–2017)**

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, ODD*:	M. T. Yanga	tél.: 066513-2792
Directeur de pays, Libéria:	M. G. Diriba	getachew.diriba@wfp.org
Conseillère régionale principale pour les programmes, ODD:	Mme P. Di Sirio	pasqualina.disirio@wfp.org

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative principale de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

\* Bureau régional de Dakar (Afrique de l'Ouest)

## RÉSUMÉ

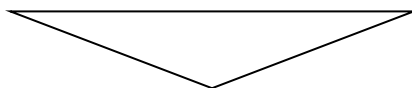
Le Libéria se classe au 182<sup>ème</sup> rang sur 187 pays selon l'indice de développement humain. Depuis la signature de l'Accord de paix global en 2003, le pays remet en état les infrastructures nationales et les services sociaux de base qui ont été détruits durant les 14 années de guerre civile. D'après les estimations, 64 pour cent des Libériens vivent au-dessous du seuil de pauvreté et 1,3 million d'entre eux dans une pauvreté extrême. Les dispositifs de protection sociale sont peu développés. La production agricole s'est améliorée depuis la fin de la guerre, mais le pays reste tributaire des importations de produits alimentaires et il est exposé aux chocs économiques. L'intégration des marchés agricoles est faible, surtout dans les régions rurales, ce qui accentue l'insécurité alimentaire et la pauvreté. L'insécurité alimentaire touche 41 pour cent de la population et la malnutrition chronique est élevée.

Le programme de pays du PAM, qui est conforme à la stratégie gouvernementale de réduction de la pauvreté et au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, comporte trois composantes:

- renforcer les filets de protection sociale au moyen de l'alimentation scolaire et d'un appui nutritionnel;
- favoriser la mise en place de filets de sécurité fondés sur des activités productives et réduire l'insécurité alimentaire dans les communautés rurales vulnérables en proposant des possibilités de subsistance durables; et
- renforcer la capacité nationale de gestion durable des programmes de protection sociale.

Le programme de pays viendra en aide à 624 000 bénéficiaires sur cinq ans. Ses composantes prennent en compte les recommandations formulées à l'issue des examens d'interventions antérieures, ainsi que de consultations menées avec les partenaires. Elles contribueront à la réalisation des Objectifs stratégiques 2, 4 et 5 et des objectifs du Millénaire pour le développement 1 à 7. Les investissements destinés à renforcer les capacités des pouvoirs publics aux niveaux central et local jetteront les bases d'un transfert progressif des responsabilités au Gouvernement.

## PROJET DE DÉCISION\*



Le Conseil prend note du projet de programme de pays Libéria 200395 (2013–2017) (WFP/EB.A/2012/8/5), lequel requiert 33 235 tonnes de produits alimentaires d'une valeur de 17 607 056 dollars É.-U., d'un montant de 7 425 000 dollars pour les transferts monétaires et les bons, et une somme de 18,8 millions de dollars au titre des coûts directs du transfert de techniques et de capacités, soit un coût total pour le PAM de 80 945 734 dollars, et autorise le Secrétariat à procéder à la formulation d'un programme de pays, en prenant en compte des observations des membres du Conseil.

---

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

## ANALYSE DE LA SITUATION

### Contexte économique et politique

1. Le Libéria est un pays à faible revenu et à déficit vivrier qui compte parmi les pays les moins avancés et dont la population de 3,7 millions d'habitants est concentrée dans le nord-ouest. En dépit de ses ressources en bois d'œuvre, en minerai de fer, en or et en diamants, il se classe au 182<sup>ème</sup> rang sur 187 pays selon l'indice de développement humain<sup>1</sup>. Les dégâts importants causés par la guerre civile qui a sévi de 1989 à 2003 ont entraîné l'effondrement du secteur agricole, de la production et de la plupart des activités commerciales; les établissements d'enseignement et de santé ont été détruits et les routes endommagées.
2. La situation politique est stable depuis la signature de l'Accord de paix global en 2003. Le produit intérieur brut réel croît au rythme de 7 pour cent en moyenne par an depuis 2006<sup>2</sup>, mais le Gouvernement peine à parvenir à une croissance sans exclusion qui soit favorable aux pauvres. La guerre civile a réduit les capacités institutionnelles, les travailleurs qualifiés ont fui le pays et la reconstruction d'un dispositif de protection sociale minimale commence seulement maintenant.

### Sécurité alimentaire, éducation et moyens de subsistance

3. Soixante-quatre pour cent des Libériens vivent au-dessous du seuil de pauvreté<sup>3</sup>; 68 pour cent de la population rurale et 55 pour cent de la population urbaine sont en situation d'extrême pauvreté, les taux les plus élevés (77 pour cent en moyenne) étant constatés dans les comtés de Grand Kru, Maryland et River Gee, au sud-est du pays. Dans les comtés de Grand Bassa, Margibi et River Cess, le taux de pauvreté moyen est de 59 pour cent. Les ménages consacrent 53 pour cent de leurs revenus à l'alimentation, principalement pour acheter du riz<sup>4</sup>.
4. L'emploi et la production agricoles sont les secteurs qui contribuent le plus à l'économie, mais les rendements des cultures sont faibles<sup>5</sup> en raison du peu de recours aux semences améliorées, de méthodes de labour inefficaces, des ravageurs et des pertes de récoltes, ce qui se solde par un déficit vivrier à l'échelle nationale. En raison d'un accès limité aux marchés, du manque de moyens de transport et du mauvais état des routes, l'intégration des marchés est faible et il existe d'importants écarts de prix entre Monrovia et les régions reculées.
5. L'enquête détaillée sur la situation de la sécurité alimentaire et de la nutrition de 2010 a fait apparaître que 41 pour cent de la population vivait dans l'insécurité alimentaire. L'insécurité alimentaire est transitoire dans les comtés du centre et du nord-ouest, où il est nécessaire de remettre en état les infrastructures agricoles pour augmenter la production. Elle est chronique dans les comtés du sud-est du fait de l'isolement, de l'accès limité aux

---

<sup>1</sup> Programme des Nations Unies pour le développement. *Rapport mondial sur le développement humain*, 2011. New York.

<sup>2</sup> Fonds monétaire international, 2011. *Perspectives de l'économie mondiale* (avril). Washington.

<sup>3</sup> Institut de la statistique et des services d'information géographique du Libéria (LISGIS). 2007. *Questionnaire unifié des indicateurs de développement*. Monrovia.

<sup>4</sup> Ministère de l'agriculture/PAM, *Liberia Market Price Monitor*, juillet 2010. Monrovia.

<sup>5</sup> Par exemple, les rendements moyens des cultures au Libéria sont de 1,5 tonne/hectare contre 2,4 tonnes/hectare au Ghana.

marchés, des infrastructures insuffisantes et de la pauvreté généralisée. Les tempêtes et les inondations contribuent au score "alarmant" de 21,5 obtenu par le Libéria pour l'indice de la faim dans le monde<sup>6</sup>.

6. Les comtés où les taux nets de scolarisation sont les plus bas affichent de hauts niveaux d'insécurité alimentaire et de pauvreté (voir le tableau 1). Souvent, les ménages en situation d'insécurité alimentaire n'envoient pas leurs enfants à l'école pour qu'ils puissent travailler<sup>7</sup>. Les taux nets de scolarisation sont faibles; ils sont de 42 pour cent pour les deux sexes dans l'enseignement primaire et encore inférieurs, soit 7 pour cent, de la septième à la neuvième<sup>8</sup>. Le taux d'achèvement du cycle primaire est de 37 pour cent. L'indice de parité des sexes est de 0,88 dans l'enseignement primaire et de 0,75 dans l'enseignement secondaire<sup>9</sup>; 65 pour cent des femmes et 41 pour cent des hommes sont analphabètes<sup>10</sup>.

<b>TABLEAU 1: INDICATEURS DE VULNÉRABILITÉ DU LIBÉRIA, PAR COMTÉ (en %)</b>					
<b>Comté</b>	<b>Classement géographique (profil de la pauvreté au Libéria)</b>	<b>Prévalence de la pauvreté<sup>11</sup></b>	<b>Insécurité alimentaire</b>	<b>Taux net de scolarisation (classes 1 à 6)</b>	<b>Indice de parité des sexes (classes 1 à 6)</b>
Bomi	Nord-Ouest	76,3	73,6	24	0,93
Grand Cape Mount			54,1	29	0,86
Gbarpolu			36,4	50	0,75
Bong	Centre Nord	68,1	53,7	36	0,88
Lofa			36,5	46	0,86
Nimba			32,4	39	0,92
Margibi	Centre	58,9	37,3	41	0,93
Montserrado			74,8	56	0,88
Grand Bassa			34,0	28	0,79
Grand Gedeh	Centre Sud	76,6	42,0	29	0,86
Sinoe			45,1	26	0,88
River Cess			54,5	20	0,83
Grand Kru	Sud-Est	67,2	78,2	56	0,76
Maryland			72,6	36	0,88
River Gee			82,5	22	0,86
<b>NATIONAL</b>		<b>63,8</b>	<b>40,9</b>	<b>42</b>	<b>0,88</b>

Sources: Ministère de l'éducation (2010); Enquête détaillée sur la situation de la sécurité alimentaire et de la nutrition (2010); Profil de la pauvreté au Libéria (2007).

<sup>6</sup> Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, 2010. Indice de la faim dans le monde. Washington. Les valeurs comprises entre 20 et 29,9 sont jugées "alarmantes".

<sup>7</sup> Enquête détaillée sur la situation de la sécurité alimentaire et la nutrition, 2010.

<sup>8</sup> Ministère de l'éducation. Recensement scolaire national, 2010.

<sup>9</sup> Examen du programme d'alimentation scolaire appuyé par le PAM au Libéria, 2011. Monrovia.

<sup>10</sup> LISGIS. Recensement de la population et des logements, 2008. Monrovia.

<sup>11</sup> Le profil de la pauvreté du Libéria établi en 2007 indique l'incidence de la pauvreté par région et non par comté.

## Santé et nutrition

7. La malnutrition chronique touche 42 pour cent des enfants de moins de 5 ans. Dans 9 comtés sur 15, les taux de retard de croissance dépassent 40 pour cent<sup>12</sup>. La malnutrition chronique est due à la forte incidence de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire chronique, au manque d'instruction des mères, aux mauvaises pratiques alimentaires, à l'eau insalubre, aux mauvaises conditions sanitaires et aux maladies infantiles récurrentes. La carence en vitamine A touche 13 pour cent des enfants de 6 à 35 mois; 38 pour cent des femmes enceintes et 59 pour cent des enfants de 6 à 35 mois sont anémiés<sup>13</sup>. Chez les femmes, la dénutrition la plus forte est observée dans la tranche d'âge 15–19 ans, ce qui est préoccupant compte tenu du taux élevé de grossesses chez les adolescentes<sup>7</sup>. La mortalité infantile s'élève à 80 pour 1 000 naissances, la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 112 pour 1 000 naissances vivantes<sup>14</sup> et la mortalité maternelle à 990 pour 100 000 naissances<sup>15</sup>.

## Politiques du Gouvernement

8. La deuxième stratégie de réduction de la pauvreté (2012–2017), qui présente des solutions pour parvenir à un développement rapide, sans exclusion et durable, a bénéficié des éclairages apportés par la vision des choses à l'horizon 2030 définie dans le document "Liberia Rising" (Relèvement du Libéria) et couvre: i) la paix, la sécurité et l'état de droit; ii) la transformation économique; iii) le développement humain; iv) la gouvernance et les institutions publiques; et v) les thèmes transversaux que sont le renforcement des capacités, l'environnement, l'équité entre les sexes, l'autonomisation des jeunes, l'emploi, les droits de l'homme, le VIH/sida, la protection infantile et le sort des personnes handicapées ou défavorisées.
9. La stratégie nationale du Gouvernement en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition (2008) donne la priorité aux groupes de population en situation d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité nutritionnelle, et fait appel à des acteurs gouvernementaux et à des partenaires locaux et internationaux pour répondre à leurs besoins. La deuxième stratégie de réduction de la pauvreté vise à améliorer la qualité des services de santé et de nutrition au niveau des communautés et à faciliter l'accès à ces services. Le programme libérien d'investissement dans le secteur de l'agriculture (2009) soutient la croissance agricole durable en fournissant aux petits agriculteurs des filets de sécurité fondés sur des activités productives. Il renforce également la capacité de résistance aux chocs des communautés en améliorant les dispositifs de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise et en créant des réserves communautaires de céréales. Le plan pour le secteur de l'éducation (2010–2020) a pour but d'assurer un accès équitable à l'enseignement primaire et d'augmenter la fréquentation scolaire en distribuant des repas dans les écoles.

---

<sup>12</sup> Une prévalence du retard de croissance comprise entre 30 pour cent et 39 pour cent est considérée comme élevée; au-dessus de 40 pour cent, elle est jugée très élevée. Organisation mondiale de la Santé, 1995. Valeurs limites retenues en matière de santé publique (<http://www.who.int/nutgrowthdb/en>).

<sup>13</sup> Ministère de la santé et des affaires sociales/Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). Enquête nationale sur les micronutriments, 2011.

<sup>14</sup> UNICEF/Division de la population des Nations Unies, 2009. "La situation des enfants dans le monde 2009". New York.

<sup>15</sup> Organisation mondiale de la Santé/UNICEF, 2008. "La situation des enfants dans le monde 2009". New York.

## Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement

10. L'équipe de pays des Nations Unies a adopté l'approche "Unis dans l'action" en 2010. Le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) pour 2013–2017 est en concordance avec la deuxième stratégie de réduction de la pauvreté et s'inspire des cinq principes de programmation définis par l'équipe de pays: i) approche fondée sur les droits de l'homme; ii) égalité des sexes; iii) respect de l'environnement; iv) gestion axée sur les résultats; et v) renforcement des capacités.

---

## COOPÉRATION PASSÉE ET ENSEIGNEMENTS TIRÉS

11. La présence du PAM au Libéria remonte à 1968: ses dernières interventions en date sont le projet de développement 107330 (2008–2012) et l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 108210 (2009–2012). Le projet de développement a permis de servir des repas scolaires, de distribuer aux filles des rations à emporter et d'aider le Gouvernement à mettre en place des structures nationales et régionales de coordination de l'alimentation scolaire. L'IPSR a contribué au redressement après le conflit au moyen de la remise en état des avoirs nécessaires à la subsistance, de l'alimentation scolaire, de l'appui nutritionnel direct en faveur des groupes vulnérables et du renforcement des capacités des pouvoirs publics. Les activités menées dans le cadre du projet de développement et de l'IPSR sont reconduites dans celui du programme de pays 200395.
12. Il ressort de l'examen du programme d'alimentation scolaire que les activités sont conformes aux politiques nationales et sont intégrées dans le dispositif institutionnel du pays<sup>16</sup>. L'alimentation scolaire a augmenté les taux de scolarisation, amélioré la parité entre les sexes et renforcé les capacités du Ministère de l'éducation<sup>17</sup>. L'examen saluait le soutien apporté par le PAM au Gouvernement pour l'aider à élaborer une politique nationale en matière d'alimentation scolaire et recommandait d'intégrer la collecte des données dans les structures de gestion du Ministère, de resserrer la coordination entre les associations parents-enseignants et de renforcer les capacités du Ministère afin de lui permettre de former au maraîchage scolaire les enseignants et les membres des associations parents-enseignants.
13. L'examen de l'initiative "Achats au service du progrès" réalisé en 2010 a fait apparaître que les activités étaient adaptées aux besoins des bénéficiaires et allaient dans le sens des politiques nationales<sup>18</sup>. Il a été recommandé d'attribuer des contrats séparés aux agriculteurs et aux groupements de transformateurs, afin de réaliser des économies d'échelle, d'augmenter l'efficacité, de réduire les délais de livraison et d'améliorer la conformité aux contrôles du PAM.
14. La remise en état d'avoirs nécessaires à la subsistance aide les ménages ruraux en situation d'insécurité alimentaire à répondre à leurs besoins alimentaires à court terme et permet de reconstruire des équipements agricoles au moyen d'activités Vivres contre travail (VCT) et Espèces contre travail (ECT). L'examen des activités de remise en état des

---

<sup>16</sup> Examen du programme d'alimentation scolaire appuyé par le PAM au Libéria, 2011. Monrovia.

<sup>17</sup> Action contre la faim, statistiques sur les programmes de supplémentation alimentaire. Indicateurs de performance, juin 2009 et mai 2010.

<sup>18</sup> Exemples: programme libérien d'investissement dans le secteur de l'agriculture 2009; pilier 2 de la stratégie de réduction de la pauvreté – relance de l'économie; et effet direct 2 du PNUAD 2008–2012 – développement socioéconomique équitable. L'initiative "Achats au service du progrès" soutient également deux objectifs du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique: augmenter la productivité agricole et intégrer les agriculteurs dans l'économie de marché.



avoirs nécessaires à la subsistance<sup>19</sup> a mis en évidence l'importance de ces interventions dans le cadre de la protection sociale, aspect qui a aussi été souligné par une étude de la Banque mondiale<sup>20</sup>. À l'issue de l'examen, il a été recommandé de regrouper les interventions afin d'améliorer la coordination entre les bénéficiaires et l'initiative "Achat au service du progrès", après qu'il ait été constaté que les activités ECT menées à titre expérimental étaient peu coûteuses et que le PAM pouvait développer les interventions utilisant des transferts monétaires et des bons. Il a été préconisé de mener des interventions d'une durée de trois à cinq ans pour renforcer la complémentarité avec d'autres activités.

15. L'examen de la nutrition mené en 2011 a fait apparaître que le traitement de la malnutrition aiguë modérée chez les enfants de 6 à 59 mois avait été élargi à tout le pays, avec un taux de récupération de 87 pour cent. Il a été recommandé au PAM d'aider le Ministère de la santé et des affaires sociales à définir des critères harmonisés pour le traitement de la malnutrition aiguë modérée (début et fin de la prise en charge), à former le personnel de santé au dépistage et au suivi, et à développer ses propres capacités pour soutenir les activités dirigées par le Gouvernement en matière de nutrition.

## ORIENTATION STRATÉGIQUE DU PROGRAMME DE PAYS

16. En application de la stratégie suivie au Libéria pour la période 2013–2017, le programme de pays 200395 considère les filets de sécurité comme un principe fédérateur pour promouvoir les vues du Gouvernement qui entend libérer le Libéria de la faim. Ce programme de pays devrait être le seul projet du PAM sur cette période: tous les ans, il viendra en aide en moyenne à 238 000 personnes en situation d'insécurité alimentaire dans 13 comtés<sup>21</sup>. Les interventions seront conformes aux Objectifs stratégiques 2, 4 et 5<sup>22</sup> et contribueront à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement 1 à 7<sup>23</sup> à travers trois composantes:
- Composante 1: renforcer les filets de protection sociale (Objectif stratégique 4).
  - Composante 2: favoriser la mise en place de filets de sécurité fondés sur des activités productives et de moyens de subsistance durables (Objectif stratégique 2).
  - Composante 3: renforcer la capacité nationale de gestion durable des programmes de protection sociale (Objectif stratégique 5).
17. En consultation avec le Gouvernement, les composantes du programme de pays ont été alignées sur divers aspects des politiques nationales, notamment les piliers 2, 3 et 5 de la deuxième stratégie de réduction de la pauvreté, les priorités 1 à 4 du programme libérien

<sup>19</sup> PAM. Examen de la composante de l'intervention du PAM relative au rétablissement des moyens de subsistance, octobre 2011. Monrovia.

<sup>20</sup> Banque mondiale. *A Diagnostic of Social Protection in Liberia*, août 2011. Washington.

<sup>21</sup> Les composantes 1 et 2 fourniront une assistance directe sous forme de produits alimentaires et de transferts monétaires aux bénéficiaires des 13 comtés concernés, à savoir: Bomi, Bong, Gbarpolu, Grand Bassa, Grand Gedeh, Grand Kru, Lofa, Maryland, Montserrado, Nimba, River Cess, River Gee et Sinoe.

<sup>22</sup> Objectifs stratégiques: 2 – Prévenir la faim aiguë et investir dans la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets; 4 – Réduire la faim chronique et la dénutrition; et 5 – Renforcer les capacités des pays de lutter contre la faim, notamment grâce à une stratégie de transfert des responsabilités et aux achats locaux.

<sup>23</sup> Objectifs du Millénaire pour le développement: 1 – Réduire l'extrême pauvreté et la faim; 2 – Assurer l'éducation primaire pour tous; 3 – Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; 4 – Réduire la mortalité infantile; 5 – Améliorer la santé maternelle; 6 – Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies; et 7 – Préserver l'environnement.

d'investissement dans le secteur de l'agriculture<sup>24</sup> et les effets directs 2 et 3 du PNUAD pour 2013–2017 (voir l'annexe II).

## Composante 1: Renforcer les filets de protection sociale

⇒ *Activité 1: Appui à l'éducation*

18. Les objectifs de cette composante sont les suivants:

- faciliter l'accès à l'éducation de base et développer le capital humain au moyen de repas scolaires;
- améliorer la parité entre les sexes dans les écoles primaires en distribuant aux filles des rations à emporter; et
- développer l'alimentation scolaire utilisant la production locale.

19. En collaboration avec le Ministère de l'éducation, le PAM servira chaque jour un repas enrichi aux enfants des écoles primaires. Au cours de l'année scolaire 2013/14, le PAM viendra en aide à 234 000 enfants vivant dans dix comtés où l'insécurité alimentaire est forte, où les indicateurs relatifs à l'éducation sont faibles et où les taux de retard de croissance sont élevés<sup>25</sup>. Dans le comté de Nimba, où les indicateurs de vulnérabilité sont relativement favorables, le PAM envisage de mettre fin à son assistance en 2014 et de transférer aux pouvoirs publics la responsabilité de la gestion du programme d'alimentation scolaire. À compter de 2014, le nombre annuel moyen de bénéficiaires diminuera, pour passer à 127 000 enfants d'âge scolaire répartis dans neuf comtés.

20. Le PAM fournira une ration mensuelle à emporter composée de riz et d'huile végétale à 4 800 filles<sup>26</sup> en moyenne dans les comtés de Gbarpolu, Grand Bassa, Grand Kru et River Cess, comtés où les disparités entre les sexes sont les plus marquées dans l'enseignement primaire.

21. L'alimentation scolaire offrira un cadre permettant de proposer une enveloppe de services essentiels englobant des activités complémentaires d'apprentissage: i) cours sur l'hygiène, l'eau et sensibilisation au VIH, en partenariat avec le Ministère de la santé et des affaires sociales, le Ministère de l'éducation et l'UNICEF; ii) potagers scolaires pour faciliter l'acquisition de connaissances agricoles et encourager la diversification du régime alimentaire, en collaboration avec le Ministère de l'agriculture et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO); et iii) conservation de l'environnement et sensibilisation aux problèmes y afférents, en coopération avec le Ministère de l'environnement et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

22. Pour aider le pays à prendre en main durablement le programme d'alimentation scolaire, le PAM soutiendra les activités d'alimentation scolaire utilisant la production locale en achetant par le biais de l'initiative "Achats au service du progrès", du riz produit localement, l'objectif étant de couvrir 55 pour cent des besoins liés aux rations à emporter qui seront distribuées aux filles en 2013 et l'intégralité des besoins d'ici à 2017. Les

<sup>24</sup> Programme libérien d'investissement dans le secteur de l'agriculture: priorité 1 – sécurité alimentaire et nutritionnelle; priorité 2 – chaînes de valeur compétitives et liens avec les marchés; priorité 3 – développement institutionnel; priorité 4 – développement des ressources en terres et en eau.

<sup>25</sup> Bomi, Gbarpolu, Grand Bassa, Grand Gedeh, Grand Kru, Maryland, Nimba, River Cess, River Gee et Sinoe.

<sup>26</sup> Cette ration est destinée à être partagée entre l'élève et quatre membres de sa famille; 24 000 personnes en moyenne devraient bénéficier de cette intervention.

associations parents-enseignants et les communautés choisiront les cuisiniers, fourniront le combustible et les condiments, et géreront les potagers scolaires.

⇒ *Activité 2: Appui nutritionnel direct*

23. L'objectif de cette composante est de mettre fin à l'appui nutritionnel direct destiné au traitement de la malnutrition aiguë modérée et à la prévention du retard de croissance.
24. Au cours de la première année d'exécution du programme de pays 200395, le PAM et le Ministère de la santé et des affaires sociales mettront un terme aux activités menées au titre de l'IPSR 108210. Le PAM prêtera son appui au traitement de la malnutrition aiguë modérée de 12 000 enfants de 6 à 59 mois en 2013<sup>27</sup>. Le retrait progressif de cet appui nutritionnel destiné à traiter la malnutrition aiguë modérée est conforme à l'objectif consistant à inclure la gestion communautaire de la malnutrition aiguë dans le système de santé, grâce à des interventions nutritionnelles essentielles. Pour faciliter le transfert des responsabilités, le PAM renforcera les capacités du Ministère par une assistance technique et par la formation d'agents et de cadres de santé.
25. Le PAM continuera de lutter contre la forte prévalence du retard de croissance au cours des six derniers mois de l'intervention d'alimentation complémentaire généralisée menée dans les comtés de Bomi, Grand Bassa et Maryland, dans les zones rurales du comté de Montserrado et dans le comté de Sinoe, où le retard de croissance dépasse le seuil qualifié de "très élevé". Une ration d'alimentation complémentaire comblera le déficit en nutriments durant la période de soudure, de mai à octobre, et sera distribuée à 10 000 femmes enceintes et mères allaitantes ainsi qu'à 22 000 enfants de 6 à 23 mois<sup>28</sup>.
26. Jusqu'en juin 2013, le PAM et l'UNICEF fourniront une ration quotidienne à 1 600 personnes s'occupant d'enfants âgés de 6 à 59 mois qui reçoivent un traitement contre la malnutrition aiguë grave<sup>29</sup>.

## **Composante 2: Favoriser la mise en place de filets de sécurité fondés sur des activités productives et de moyens de subsistance durables**

27. Les objectifs de cette composante sont les suivants:

- renforcer la capacité de résistance des communautés rurales aux chocs économiques, à l'insécurité alimentaire et aux catastrophes naturelles en établissant des moyens de subsistance durables et en créant des réserves communautaires de céréales;
- stimuler la production agricole en réparant les routes et les ponts; et
- relier les organisations de producteurs agricoles aux marchés en recourant aux "Achats au service du progrès".

⇒ *Activité 3: Mise en place d'avoirs nécessaires à la subsistance*

28. Pour développer les avoirs nécessaires à la subsistance, il sera fait appel à des activités VCT et ECT et à la création de réserves communautaires de céréales afin d'encourager les partenaires de développement à réaliser des interventions complémentaires, de remédier

<sup>27</sup> Le traitement de la malnutrition aiguë modérée sera assuré dans les dispensaires publics des comtés de Bomi, Bong, Grand Bassa, Grand Gedeh, Grand Kru, Lofa, Maryland, Montserrado, Nimba et Sinoe.

<sup>28</sup> Les mesures destinées à prévenir le retard de croissance cibleront les femmes enceintes et les mères allaitantes de moins de 18 ans dont la circonférence du bras est inférieure à 230 millimètres.

<sup>29</sup> Cette ration sera distribuée aux soignants dans les comtés de Bong, Gbarpolu, Grand Gedeh, Maryland, Montserrado, Nimba et River Gee.

aux déséquilibres locaux en matière de sécurité alimentaire et de resserrer les liens avec les marchés au moyen "d'Achats au service du progrès". Le ciblage de petits exploitants aidés par cette initiative et vivant dans le même voisinage facilitera la logistique nécessaire à la récolte du riz paddy. Les activités seront conduites dans quatre comtés où l'insécurité alimentaire est forte durant la période de soudure – Bong, Gbarpolu, Lofa et Nimba – et dans quatre comtés où l'insécurité alimentaire est chronique – Bomi, Grand Kru, Maryland et River Gee.

29. Dans les comtés bénéficiant d'une assistance, des activités VCT seront proposées au cours de la saison de soudure; des activités ECT soutiendront les actions menées pendant la période suivant la récolte, lorsque les produits alimentaires sont plus aisément disponibles. Une valeur alpha de 0,75 indique que les transferts monétaires sont efficaces dans les comtés ciblés<sup>30</sup>. Des transferts monétaires seront effectués tous les mois dans le cadre d'un accord passé avec une banque locale.
30. Il ressort des évaluations de la vulnérabilité que les groupes les plus exposés à l'insécurité alimentaire sont les ménages dirigés par une femme, les ménages comprenant des enfants qui souffrent de malnutrition, les ménages composés de plus de 15 membres et les personnes sans emploi de 18 à 35 ans. Le PAM ciblera ces groupes en privilégiant la participation des communautés. Avec ses partenaires, il évaluera régulièrement la vulnérabilité de façon à ajuster les critères de ciblage si nécessaire.
31. Le soutien planifié dans les zones touchées par l'insécurité alimentaire saisonnière consiste notamment à remettre en état les rizières des basses terres, à développer la pêche et à diversifier les moyens de subsistance de façon à renforcer la capacité de résistance des ménages. Des étangs de pisciculture seront gérés par des groupes de femmes, auxquelles une formation sera dispensée en partenariat avec le Ministère de la parité et du développement, le Ministère de l'agriculture et la FAO.
32. Dans les comtés en situation d'insécurité alimentaire chronique, le PAM travaillera aux côtés du Ministère des travaux publics pour réparer les routes et les ponts et permettre ainsi aux agriculteurs d'accéder aux marchés et d'accroître l'approvisionnement en produits alimentaires pendant la saison des pluies, qui coïncide avec la période de soudure. Le PAM coordonnera ses interventions avec le programme de réhabilitation du secteur de l'agriculture.
33. Le PAM entend développer les "Achats au service du progrès" pour résoudre durablement le problème de la faim en utilisant la production locale, le riz acheté localement étant transféré des zones excédentaires vers les zones déficitaires en temps de pénurie. Pour aider les organisations d'agriculteurs à s'implanter sur les marchés agricoles, le PAM tirera parti des achats effectués dans le cadre du programme d'alimentation scolaire et des réserves communautaires de céréales pour créer un marché prévisible.
34. Le développement des "Achats au service du progrès" concernera principalement les groupes de femmes obtenant les meilleurs résultats dans le cadre de la composante relative au rétablissement des moyens de subsistance de l'IPSR 108210. La formation assurée en partenariat avec le Ministère de la parité et du développement favorisera le renforcement des capacités de ce ministère et des producteurs. En accordant la priorité à des groupes de

---

<sup>30</sup> La valeur alpha compare le coût de la distribution de produits alimentaires en nature à la valeur sur le marché local des mêmes aliments achetés en espèces ou obtenus contre des bons. Une valeur alpha de 0,75 indique que, pour chaque dollar d'assistance alimentaire distribuée en nature, les bénéficiaires pourraient acheter l'équivalent de 1,33 dollar de denrées si cette assistance était fournie sous forme de transferts monétaires. Les calculs ont été réalisés au cours de la période suivant la récolte. Voir: PAM. 2010. *Implementing Complementary Cash and Food Transfers in Lofa, Bong and Nimba counties*, Libéria. Monrovia.

femmes, le PAM améliorera la sécurité alimentaire des ménages vulnérables, augmentera les revenus et œuvrera en faveur de l'égalité des sexes. Ces investissements devraient accroître la compétitivité et la viabilité à long terme des marchés en préparant les producteurs participant à l'initiative "Achats au service du progrès" à travailler avec des entités des secteurs privé et public.

35. Parmi les aliments achetés dans le cadre de l'initiative "Achats au service du progrès" figurent les haricots, qui offriront un nouveau débouché commercial aux agriculteurs. Des variétés à haut rendement seront distribuées aux organisations d'agriculteurs en collaboration avec l'Institut international d'agriculture tropicale et la FAO.
36. Pour compenser les variations saisonnières des prix des produits alimentaires et lutter contre la faim pendant la saison de soudure, le PAM expérimentera la mise en place de réserves communautaires de céréales que les membres des communautés pourront emprunter en période de pénurie et de prix élevés, et qu'ils rembourseront après la récolte, en espèces ou en nature. Ces réserves seront gérées par des groupes de femmes formées en partenariat avec le Ministère de la parité et du développement. Dans les zones où l'insécurité alimentaire est saisonnière, la réserve communautaire de céréales stockera 25 tonnes de riz et dans celles où l'insécurité alimentaire est chronique, elle contiendra 15 tonnes de riz provenant "d'Achats au service du progrès" la première année et 10 tonnes la deuxième année.

**TABLEAU 2: BÉNÉFICIAIRES PAR COMPOSANTE, PAR ACTIVITÉ ET PAR AN**

	Composante 1						Composante 2			Total
	Repas scolaires	Rations à emporter distribuées aux filles	Prévention du retard de croissance: enfants de 6 à 23 mois	Prévention du retard de croissance: femmes enceintes et mères allaitantes	Traitement de la malnutrition aiguë modérée: enfants de 6 à 59 mois	Rations distribuées aux soignants	VCT*	ECT	Réserves communautaires de céréales	
<b>2013</b>	234 000	30 000	22 000	10 000	12 000	1 600	30 000	20 000	9 400	<b>369 000</b>
<b>2014</b>	127 000	25 000	–	–	–	–	25 000	30 000	1 300	<b>208 300</b>
<b>2015</b>	127 000	25 000	–	–	–	–	20 000	35 000	4 000	<b>211 000</b>
<b>2016</b>	127 000	20 000	–	–	–	–	15 000	40 000	–	<b>202 000</b>
<b>2017</b>	127 000	20 000	–	–	–	–	15 000	40 000	–	<b>202 000</b>
<b>TOTAL APRÈS AJUSTEMENT**</b>	<b>259 400</b>	<b>34 500</b>	<b>22 000</b>	<b>10 000</b>	<b>12 000</b>	<b>1 600</b>	<b>105 000</b>	<b>165 000</b>	<b>14 700</b>	<b>624 200</b>

\* Ration familiale pour un ménage de 5 personnes.

\*\* Tient compte du chevauchement entre activités et d'un taux annuel de scolarisation de 5 pour cent de nouveaux élèves dans les écoles bénéficiant d'une assistance du PAM.

37. La taille des rations est établie à partir des lignes directrices du PAM et des préférences des groupes cibles. Compte tenu de la forte prévalence des carences en micronutriments, les bénéficiaires recevront des aliments enrichis. La somme versée pour chaque journée de travail dans le cadre des activités ECT est calculée à partir d'un salaire quotidien minimum de 3 dollars et de la valeur d'un assortiment alimentaire d'une teneur nutritionnelle équivalente pour le groupe cible.

**TABLEAU 3: RATION ALIMENTAIRE/TRANSFERT PAR COMPOSANTE**  
(en grammes ou en dollars/par personne/par jour)

Type d'aliments	Composante 1: Renforcer les filets de protection sociale						Composante 2: Favoriser la mise en place de filets de sécurité fondés sur des activités productives et de moyens de subsistance durables		
	Repas scolaires	Rations à emporter distribuées aux filles	Prévention du retard de croissance: enfants de 6 à 23 mois	Prévention du retard de croissance: femmes enceintes et mères allaitantes	Traitement de la malnutrition aiguë modérée: enfants de 6 à 59 mois	Rations distribuées aux soignants	VCT	ECT	Réserves communautaires de céréales
Céréales	120	111	–	–	–	420	2 000	–	400
Légumes secs	35	–	–	–	–	50	400	–	–
Huile végétale	10	7	–	25	–	30	125	–	–
Sel	4	–	–	–	–	5	–	–	–
Supercereal Plus	–	–	200	–	200	–	–	–	–
Supercereal	–	–	–	250	–	50	–	–	–
Sucre	–	–	–	20	–	–	–	–	–
Transferts monétaires (en dollar par personne et par jour)	–	–	–	–	–	–	–	3	–
<b>TOTAL</b>	<b>169</b>	<b>118</b>	<b>200</b>	<b>295</b>	<b>200</b>	<b>555</b>	<b>2 525</b>	<b>3 dollars</b>	<b>400</b>
Total kcal/jour	600	460	840	1 300	840	2 100	9 700	--	1 400
% de kcal d'origine protéique	13,9	13,5	18	13,8	18	12,8	13,4	--	--
% kcal d'origine lipidique	17,5	3,8	13,5	27,7	13,5	17,1	15,2	--	--
Nombre de jours d'alimentation par an	<b>185</b>	<b>300</b>	<b>180</b>	<b>180</b>	<b>90</b>	<b>30</b>	<b>90</b>	<b>90</b>	<b>100</b>

**TABLEAU 4: VENTILATION DES BESOINS ALIMENTAIRES/EN ESPÈCES TOTAUX PAR COMPOSANTE (en tonnes/en dollars)**

Type d'aliments	Composante 1: Renforcer les filets de protection sociale						Composante 2: Favoriser la mise en place de filets de sécurité fondés sur des activités productives et de moyens de subsistance durables		
	Repas scolaires	Rations à emporter distribuées aux filles	Prévention du retard de croissance: enfants de 6 à 23 mois	Prévention du retard de croissance: femmes enceintes et mères allaitantes	Traitement de la malnutrition aiguë modérée: enfants de 6 à 59 mois	Rations distribuées aux soignants	VCT	ECT	Réserves communautaires de céréales
Céréales	16 472	3 996	–	–	–	20	3 150	–	350
Légumes secs	4 804	–	–	–	–	3	630	–	–
Huile végétale	1 373	237	–	45	–	3	197	–	–
Sel	549	–	–	–	–	–	–	–	–
Supercereal Plus	–	–	792	–	216	–	–	–	–
Supercereal	–	–	–	360	–	2	–	–	–
Sucre	–	–	–	36	–	–	–	–	–
Transferts monétaires (en dollars)	–	–	–	–	–	–	–	7 425 000	–
<b>TOTAL</b>	<b>23 198</b>	<b>4 233</b>	<b>792</b>	<b>441</b>	<b>216</b>	<b>28</b>	<b>3 977</b>	<b>7 425 000</b>	<b>350</b>
Pourcentage des besoins totaux (produits alimentaires seulement)	70	13	2	1,3	0,8	0,08	12	sans objet	1

### Composante 3: Renforcer la capacité nationale de gestion durable des programmes de protection sociale

38. Les objectifs de cette composante sont les suivants:

- renforcer la capacité du Gouvernement d'élaborer et de gérer le programme d'alimentation scolaire;
- renforcer les capacités du Ministère de la santé et des affaires sociales en matière de surveillance nutritionnelle, d'interventions fondées sur la nutrition et d'initiatives visant à faire évoluer les comportements;
- renforcer les moyens dont dispose le Gouvernement pour mener des analyses de la vulnérabilité et surveiller les prix, afin de soutenir l'assistance alimentaire fournie sous sa direction; et
- élargir et appuyer les politiques de préparation aux situations d'urgence et le développement institutionnel.

39. En 2011, le Ministère de l'éducation est devenu l'unique partenaire du PAM pour l'alimentation scolaire, une première étape vers le transfert de la responsabilité du programme. Le PAM plaidera en faveur de l'augmentation du budget alloué à l'alimentation scolaire et aidera le Gouvernement à mobiliser des ressources. En collaboration avec les divisions chargées de l'agriculture, de l'environnement, de l'alimentation et de la santé à l'école, il encouragera l'élaboration d'une stratégie

d'alimentation scolaire utilisant la production locale. Il appuiera la politique de décentralisation menée par le Ministère et dispensera une formation sur les activités de suivi aux directeurs d'école, aux enseignants et aux associations parents-enseignants, afin de renforcer leurs capacités de suivi-évaluation et d'établissement de rapports.

40. Le PAM transférera progressivement les activités de traitement de la malnutrition aiguë modérée. Les équipes chargées de la santé à l'échelle des comtés seront formées à la gestion communautaire de la malnutrition aiguë au moyen de formations de formateurs: une attention particulière sera accordée au dépistage, au suivi et à l'harmonisation des critères de début et de fin de prise en charge pour améliorer la détection de la malnutrition. Le PAM contribuera également à mettre au point un système de suivi permettant de recenser les besoins nutritionnels, de guider l'élaboration de politiques nationales de nutrition et d'améliorer le ciblage. Lorsque les capacités techniques et les dispositifs de suivi nationaux le permettront, le PAM et l'UNICEF renforceront les moyens dont dispose le Ministère de la santé et des affaires sociales pour élaborer et mettre en œuvre des interventions nutritionnelles fondées sur des données factuelles. Le PAM aidera le Gouvernement à demander un financement au titre de l'initiative "Renforcer la nutrition" (SUN), afin d'accroître les ressources publiques destinées au traitement de la malnutrition aiguë modérée et de donner accès à des outils modernes en matière de nutrition et de partage des connaissances.
41. Le PAM intégrera l'éducation et l'information nutritionnelles dans toutes les activités pour favoriser un changement durable des comportements et donner aux ménages la possibilité d'améliorer leur état nutritionnel. Les écoles diffuseront des messages d'éducation à la nutrition dans le cadre d'activités d'apprentissage complémentaires. Des agents sanitaires bénévoles seront formés au sein des communautés de sorte qu'ils puissent prodiguer des conseils en matière de santé et de nutrition maternelles et infantiles.
42. Le PAM et la FAO travailleront avec le Gouvernement pour développer les liens entre les petits exploitants agricoles et le marché du riz, améliorer la qualité de la production rizicole et élaborer un système de fixation des prix. Les contributions techniques et le transfert de capacités seront axés sur: i) le système national de vulgarisation agricole; ii) l'Agence pour le développement coopératif; et iii) le secrétariat chargé des femmes rurales au sein du Ministère de la parité et du développement. Le PAM et la FAO aideront également à mettre en place d'autres solutions de transport pour permettre aux petits exploitants de produire du riz dans les régions reculées.
43. Pour remédier au manque d'installations de stockage et d'équipements de transformation après récolte, des entrepôts, des aires de séchage, du matériel de meunerie et des centres de formation seront mis à la disposition des groupes d'agriculteurs. Les intrants seront gérés sur la base du recouvrement des coûts afin de couvrir les frais d'entretien et de remplacement.
44. Le PAM aidera le Gouvernement et les partenaires à se concerter sur les politiques à mener en matière d'enrichissement et de transformation des aliments pour améliorer l'apport en micronutriments. Il l'aidera également à élaborer des directives, et les producteurs qui participent à l'initiative "Achats au service du progrès" seront intégrés dans les programmes d'enrichissement des aliments.
45. Le PAM investira pour renforcer les capacités nationales en matière de sécurité alimentaire et de surveillance des prix, et collaborera avec le Ministère de l'agriculture pour définir les domaines dans lesquels les effets de synergie peuvent être optimisés.



46. La vulnérabilité du Libéria face aux catastrophes exige de renforcer les capacités nationales de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise. Le PAM aidera le Ministère des affaires intérieures à accroître ses moyens institutionnels, décisionnels et opérationnels, et recherchera une solution de transport privé durable pour les interventions d'urgence. Le PAM, le PNUD et d'autres partenaires aideront le Gouvernement à surmonter les obstacles mis en évidence lors de l'évaluation des moyens requis pour réduire les risques de catastrophe réalisée en 2009 par le PNUD. Ils accroîtront également les moyens dont dispose la Commission nationale des secours aux sinistrés pour:
- élaborer un système d'alerte rapide permettant de diffuser des informations sur les catastrophes;
  - sensibiliser l'opinion publique à la réduction des risques de catastrophe;
  - intégrer la réduction des risques de catastrophe dans les politiques nationales, sectorielles et locales; et
  - améliorer les plans nationaux d'intervention en cas d'urgence, la gestion des stocks et les mécanismes de coordination.
47. On trouvera à l'annexe III des informations sur les activités, les grandes étapes et les principaux partenaires dans les domaines où le renforcement des capacités est jugé prioritaire.

---

## GESTION, SUIVI ET ÉVALUATION DU PROGRAMME

48. Le PAM gèrera le programme de pays 200395 à partir de son bureau de pays situé à Monrovia et de ses bureaux auxiliaires de Gbarnga et de Zwedru, avec l'appui du Gouvernement et des autorités des comtés. Il dispose d'un entrepôt à Monrovia et de points de livraison avancés à Gbarnga, Harper, Saclepea, Voinjama et Zwedru.
49. Le programme de pays 200395 appuiera le développement des "Achats au service du progrès", notamment de riz et de haricots destinés aux repas scolaires, aux rations à emporter distribuées aux filles et aux réserves communautaires de céréales. Le Système de gestion logistique du PAM expérimenté au Libéria renforcera la gestion responsable et l'efficacité des livraisons de produits alimentaires.
50. Les transferts monétaires seront effectués par une banque locale avec laquelle un contrat sera passé à cet effet, afin de garantir la transparence et l'efficacité des activités ECT. Des escortes seront mises à disposition par la Mission des Nations Unies au Libéria pour assurer la sécurité du transport des fonds. Le PAM, ses partenaires et les comités de direction communautaires surveilleront les distributions d'espèces aux bénéficiaires. Les partenaires intervenant dans les activités ECT seront formés par le PAM pour assurer le suivi des transferts monétaires et établir les rapports y afférents.
51. Le système de suivi et d'évaluation du PAM sera axé sur: i) une surveillance bimensuelle des prix sur les marchés dans les zones ciblées; ii) une surveillance des projets à l'aide de listes de vérification types; et iii) des évaluations régulières de la sécurité alimentaire. Des indicateurs d'effets directs de référence seront définis au moyen d'enquêtes réalisées par le Gouvernement, avec l'appui du PAM. Les informations sur les produits et les effets directs figureront dans une base de données qui servira à la gestion et à l'établissement de rapports. En 2015, une évaluation à mi-parcours privilégiera les aspects qualitatifs de façon à pouvoir éventuellement prévoir des mesures correctives; une évaluation finale sera effectuée en 2017.

52. Le suivi des effets directs des programmes sera réalisé avec la collaboration d'organisations non gouvernementales (ONG) internationales. Le PAM participera à des missions de suivi conjointes avec des ONG et des partenaires du système des Nations Unies; les activités de suivi et d'évaluation seront coordonnées avec d'autres organismes des Nations Unies de manière à rendre compte des progrès réalisés au regard des effets directs du PNUAD.
53. Une estimation des effectifs et des capacités techniques permettra de s'assurer que les ressources humaines répondront aux besoins du programme de pays 200395. Le cas échéant, des spécialistes détachés pour de courtes durées formeront le personnel déjà en place, ou de nouvelles personnes disposant des qualifications requises seront recrutées.
54. Parmi les risques contextuels figurent l'instabilité des prix internationaux des produits alimentaires et des carburants, ainsi que l'instabilité politique et sociale au Libéria et dans la sous-région. Pour prendre ces risques en compte, le PAM surveillera l'évolution de la situation aux niveaux national, régional et international, et adaptera ses activités en conséquence, en axant l'assistance sur les régions les plus défavorisées et en prenant les mesures d'urgence qui s'imposeront.
55. L'un des risques institutionnels est que les fonds disponibles soient insuffisants pour maintenir des effectifs stables dotés des compétences requises. Pour atténuer ce risque, le PAM élaborera une stratégie visant à obtenir un financement ininterrompu de la part des donateurs existants ainsi que la participation de nouveaux donateurs et du secteur privé.

## ANNEXE I-A

<b>RÉSUMÉ DU BUDGET (en dollars)</b>			
	<b>Composante 1</b>	<b>Composante 2</b>	<b>Total</b>
Produits alimentaires (en tonnes) <sup>1</sup>	28 908	4 327	33 235
Produits alimentaires (en dollars)	15 034 325	2 572 731	17 607 056
Transferts monétaires (en dollars)	–	7 425 000	7 425 000
<b>Total par composante (en dollars)</b>	<b>15 034 325</b>	<b>9 997 731</b>	<b>25 032 056</b>
Transport extérieur			3 558 270
Transport terrestre, entreposage et manutention (total)			10 729 837
Transport terrestre, entreposage et manutention (coût par tonne)			322,85
Autres coûts opérationnels directs			7 610 949
<b>Total des coûts opérationnels directs</b>			<b>46 931 112</b>
Coûts d'appui directs <sup>2</sup> (voir l'annexe I-B)			28 719 107
Coûts d'appui indirects <sup>3</sup> (7,0 pour cent)			5 295 515
<b>COÛT TOTAL POUR LE PAM</b>			<b>80 945 734</b>

<sup>1</sup> Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins d'établissement du budget et d'approbation, dont le contenu peut varier.

<sup>2</sup> Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

<sup>3</sup> Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

## ANNEXE I-B

<b>COÛTS D'APPUI DIRECTS (en dollars)</b>	
<b>Dépenses de personnel et frais connexes</b>	
Administrateurs recrutés sur le plan international	9 513 420
Personnel local – administrateurs recrutés sur le plan national	1 691 643
Personnel local – agents des services généraux	4 109 718
Personnel local – personnel temporaire	1 704 419
Consultants internationaux	1 394 997
Volontaires des Nations Unies	290 000
Voyages officiels du personnel	1 224 838
<b>Total partiel</b>	<b>19 929 035</b>
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	
Location des locaux	752 280
Charges (électricité, etc.)	1 067 400
Fournitures de bureau et petit matériel	202 500
Communications	698 555
Réparation et entretien du matériel	97 114
Exploitation et entretien des véhicules	1 165 320
Installation des bureaux et réparations	324 000
Prestations de services d'organismes des Nations Unies	1 031 498
<b>Total partiel</b>	<b>5 338 667</b>
<b>Dépenses de matériel et d'équipement</b>	
Location de véhicules	1 836 000
Matériel de communication	486 152
Dépenses locales de sécurité	1 129 251
<b>Total partiel</b>	<b>3 451 403</b>
<b>TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS</b>	<b>28 719 107</b>

## ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses et risques
<p><b>PNUAD (2013–2017)</b></p> <p><b>Effet direct 2 du PNUAD:</b> Transformation économique durable</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Exploitation plus durable des ressources naturelles et amélioration de la sécurité alimentaire.</li> </ul> <p>Insécurité alimentaire. Référence (Libéria): 41%; cible (Libéria): 20%.</p> <p>Production nationale d'aliments de base.</p> <p>Référence: riz paddy, 296 090 tonnes; racines de manioc fraîches, 493 000 tonnes.</p> <p>Cible: riz paddy, 495 000 tonnes; racines de manioc fraîches, 800 000 tonnes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Accès équitable et plus large des Libériens des zones rurales et urbaines à des moyens de subsistance durables dans un secteur privé innovant et concurrentiel.</li> </ul> <p>Pourcentage de perte après récolte des céréales de base, par type et par zone géographique.</p> <p>Référence: 40%; cible: 10%.</p> <p>Accès amélioré à des infrastructures de base durables.</p> <p>Politiques fondées sur des données factuelles visant à maintenir un environnement macroéconomique stable et sans exclusion.</p> <p>Proportion de rapports officiels d'enquêtes auprès des ménages et de recensement contenant des données ventilées par sexe, âge, niveau d'instruction, etc., au niveau du pays, des secteurs et des comtés.</p> <p>Référence: 70%; cible: 100%.</p>	<p><b>Hypothèses:</b></p> <p>La sécurité alimentaire durable demeure l'une des priorités des stratégies gouvernementales de développement.</p> <p>Le développement des infrastructures, notamment de transport et de commercialisation, cadre avec les cibles énoncées dans la deuxième stratégie de réduction de la pauvreté et entraîne une baisse des coûts de production. Le régime foncier est favorable à la production agricole.</p> <p><b>Risques:</b></p> <p>Les pouvoirs publics et le secteur privé n'investissent pas suffisamment dans l'agriculture.</p> <p>Le pays connaît une inflation et une hausse des prix des produits alimentaires.</p> <p>Les mauvaises conditions climatiques perturbent la production.</p> <p>Le Gouvernement et les communautés locales ne disposent pas de moyens suffisants pour mettre en œuvre des programmes et des stratégies en faveur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire.</p>
<p><b>Effet direct 3 du PNUAD:</b> Développement humain</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Accès plus large et recours accru de la population à des services sanitaires et nutritionnels abordables et de qualité en toute équité.</li> <li>➤ Accès amélioré pour les filles et les garçons d'âge scolaire et pour les jeunes à des services de qualité ouverts à tous dans les domaines de l'éducation préscolaire, de base, post-élémentaire et élémentaire alternative, en particulier dans les comtés où les indicateurs relatifs à l'instruction sont inférieurs à la moyenne.</li> </ul> <p>Proportion de rapports officiels d'enquêtes auprès des ménages et de recensement contenant des données ventilées par sexe, âge, éducation, etc., au niveau du pays, des secteurs et des comtés.</p> <p>Référence: 70%; cible: 100%.</p> <p>Taux brut de scolarisation (éducation préscolaire et de base). Référence: 106%; cible: 110%.</p> <p>Taux brut d'achèvement du cycle (éducation préscolaire et de base). Référence: 83%; cible: 90%.</p>	<p><b>Hypothèses:</b></p> <p>Des ressources supplémentaires sont allouées à la mise en œuvre d'une enveloppe de services de santé de base.</p> <p>Le plan national de gestion des ressources humaines dans le domaine de la santé est mis en œuvre.</p> <p>Un système efficace de gestion de la chaîne d'approvisionnement et de la logistique est en place.</p> <p>La feuille de route pour la santé des mères et des nourrissons est entièrement appliquée.</p> <p>La législation relative à la maternité et le code relatif aux substituts du lait maternel ont été promulgués.</p> <p><b>Risques:</b></p> <p>Les donateurs ne tiennent pas leurs engagements.</p>



## ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses et risques
	<p>Taux net de scolarisation (éducation préscolaire et de base). Référence (éducation préscolaire): 47%; cible: 65%. Référence (éducation de base): 42%; cible: 70%.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les systèmes et les services de protection sociale sont améliorés et utilisés, en particulier par les groupes et les personnes les plus vulnérables.</li> <li>➤ Les ménages et les groupes vulnérables bénéficient de systèmes et de services de protection sociale appropriés.</li> <li>➤ Pourcentage de la population en situation d'insécurité alimentaire dans les zones ciblées. Référence: 41%; cible: 30%.</li> </ul>	<p>La situation se détériore sur le plan de la sécurité alimentaire, des prix des produits alimentaires et des moyens de subsistance.</p> <p>Les capacités de planification, de gestion et de suivi ne sont pas suffisamment renforcées.</p>
<b>Composante 1: Renforcer les filets de protection sociale</b>		
<b>Objectif stratégique 4: Réduire la faim chronique et la dénutrition</b>		
<p><b>Effet direct 1</b> Amélioration de l'accès à l'éducation et valorisation du capital humain dans les écoles appuyées par le PAM</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Scolarisation: variation annuelle moyenne du nombre de filles et de garçons scolarisés Référence: 12%; cible: augmentation de 6% par an</li> <li>➤ Taux de fréquentation: nombre de jours de présence à l'école des filles et des garçons en pourcentage du nombre total de jours de classe Référence: 83%; cible: 90%</li> <li>➤ Ratio filles/garçons: ratio filles/garçons scolarisés dans les écoles primaires ciblées Référence: 0,88; cible: 1 pour 95% des écoles ciblées</li> </ul>	<p><b>Hypothèses:</b> Des ressources adéquates sont allouées en vue de pérenniser l'alimentation scolaire. L'éducation demeure une priorité dans les politiques nationales. La collaboration menée avec les autres partenaires de développement en matière d'éducation est efficiente.</p> <p><b>Risque:</b> Le Gouvernement ne dispose pas de capacités suffisantes pour assumer la responsabilité de l'activité.</p>
<p><b>Produit 1.1</b> Distribution de produits alimentaires et d'articles non alimentaires de qualité en quantité suffisante aux enfants et adolescentes ciblés dans les écoles primaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre effectif de femmes, d'hommes, de filles et de garçons bénéficiant d'une assistance alimentaire du PAM, par catégorie, activité, groupe d'âge et sexe, et en pourcentage du nombre prévu Cible: 100%</li> <li>➤ Quantité effective de produits alimentaires distribués, par type et en pourcentage de la quantité prévue Cible: 100%</li> <li>➤ Nombre d'écoles appuyées par le PAM Cible: 1 000</li> </ul>	<p><b>Hypothèses:</b> L'accès aux écoles des zones reculées reste possible. Les communautés et les écoles s'engagent à apporter leur soutien à l'alimentation scolaire. Des quantités suffisantes de riz local sont disponibles pour les "Achats au service du progrès".</p> <p><b>Risques:</b> Le financement est insuffisant pour se procurer les produits alimentaires. Les produits alimentaires destinés à l'alimentation scolaire sont mal gérés ou détournés par les responsables scolaires.</p>



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses et risques
<p><b>Effet direct 2</b> Amélioration de l'état nutritionnel des femmes enceintes, des mères allaitantes et des enfants de 6 à 23 mois ciblés</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 2 ans (rapport taille/âge en pourcentage) Référence: enquête détaillée sur la situation de la sécurité alimentaire et de la nutrition de 2010: 46% des enfants de 18 à 29 mois, à l'échelle du pays; cible: prévalence inférieure à 40% d'ici à 2013</li> <li>➤ Taux de récupération Cible: &gt; 95%</li> <li>➤ Taux de mortalité Cible: &lt; 3%</li> <li>➤ Taux d'abandon Cible: &lt; 15%</li> <li>➤ Taux de non-réponse Cible: &lt; 5%</li> </ul>	<p><b>Hypothèse:</b> Les agents de santé bénévoles des communautés soutiennent le projet communautaire de supplémentation alimentaire.</p> <p><b>Risque:</b> Les produits alimentaires enrichis ne sont pas disponibles en quantité suffisante pour les interventions nutritionnelles.</p>
<p><b>Produit 2.1</b> Distribution de produits alimentaires et d'articles non alimentaires de qualité en quantité suffisante aux enfants, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes ciblés</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre effectif de femmes et d'enfants de 6 à 23 mois recevant des produits alimentaires, par catégorie et en pourcentage du nombre prévu Cible: 100%</li> <li>➤ Quantité effective de produits alimentaires distribués, par type et en pourcentage de la quantité prévue Cible: 100%</li> </ul>	<p><b>Hypothèse:</b> Les formateurs et les agents de santé bénévoles des communautés s'acquittent de leurs tâches respectives.</p> <p><b>Risque:</b> Les produits alimentaires enrichis ne sont pas disponibles en quantité suffisante pour les interventions nutritionnelles.</p>
<b>Composante 2: Favoriser la mise en place de filets de sécurité fondés sur des activités productives et de moyens de subsistance durables</b>		
<b>Objectif stratégique 2: Prévenir la faim aiguë et investir dans la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets</b>		
<p><b>Effet direct 3</b> Réduction du risque de catastrophe dans les communautés ciblées</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Score des communautés en termes d'avoirs Cible: risques réduits et avoirs renforcés permettant d'atténuer les effets des catastrophes pour 80% des projets</li> </ul>	<p><b>Risques:</b> Les communautés ciblées ne sont pas en mesure de produire des excédents afin de reconstituer les réserves communautaires de céréales.  Les groupes de femmes ciblées n'ont pas les capacités nécessaires pour gérer les réserves communautaires de céréales.</p>
<p><b>Produit 3.1</b> Création ou remise en état par les communautés ciblées des avoirs permettant d'atténuer les effets des catastrophes</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre d'avoirs créés ou remis en état (zone de basses-terres régénérées pour la riziculture, réserves communautaires de céréales, étangs de pisciculture, routes de desserte et ponts), par type et en pourcentage du nombre prévu Cible: 100%</li> </ul>	<p><b>Hypothèse:</b> Les communautés sont motivées pour entreprendre des activités de rétablissement des moyens de subsistance.</p> <p><b>Risque:</b> Des chocs, tels que l'augmentation des prix des produits alimentaires, affaiblissent les moyens de subsistance des communautés.</p>



## ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses et risques
<p><b>Effet direct 4</b></p> <p>Consommation alimentaire adéquate, sur la période couverte par l'assistance, pour les ménages ciblés exposés au risque de faim aiguë dans les zones d'insécurité alimentaire saisonnière et chronique</p>	<p>➤ Score de consommation alimentaire des ménages</p> <p>Référence: 41% des ménages ont un score insuffisant dans les zones d'insécurité alimentaire saisonnière, et 70% dans les zones d'insécurité alimentaire chronique;</p> <p>Cible: moins de 20% des groupes cibles présentent un score insuffisant, toutes zones confondues</p>	<p><b>Hypothèse:</b></p> <p>Les ressources et l'engagement des communautés sont suffisants pour résoudre le problème de l'insécurité alimentaire.</p> <p><b>Risque:</b></p> <p>Des chocs récurrents continuent d'épuiser les mécanismes de survie des communautés et plongent celles-ci dans l'insécurité alimentaire.</p>
<p><b>Produit 4.1</b></p> <p>Distribution de produits alimentaires et d'articles non alimentaires de qualité et d'espèces en quantité suffisante et en toute sécurité aux femmes, hommes, filles et garçons ciblés</p>	<p>➤ Nombre de femmes, d'hommes, de filles et de garçons recevant des produits alimentaires et des articles non alimentaires, par catégorie et en pourcentage du nombre prévu</p> <p>Cible: 100%</p> <p>➤ Quantité de produits alimentaires, d'espèces et d'articles non alimentaires distribués, par type et en pourcentage de la quantité prévue</p> <p>Cible: 100%</p>	<p><b>Hypothèses:</b></p> <p>Le Ministère de l'agriculture apporte un soutien continu aux programmes de développement des moyens de subsistance. Les prix restent stables.</p> <p><b>Risques:</b></p> <p>Les transferts alimentaires et non alimentaires (espèces) sont mal utilisés ou détournés.</p> <p>Des pressions inflationnistes se font sentir.</p>
<p><b>Effet direct 5</b></p> <p>Multiplication des possibilités de commercialisation au niveau national grâce aux achats effectués localement par le PAM à des conditions avantageuses</p>	<p>➤ Produits alimentaires achetés sur les marchés locaux, en pourcentage des produits alimentaires distribués dans le pays</p> <p>Cible: 20%</p>	<p><b>Risque:</b></p> <p>Du fait d'une augmentation arbitraire du prix des céréales produites localement le prix proposé dans le cadre des "Achats au service du progrès" du PAM n'est pas compétitif.</p>
<p><b>Produit 5.1</b></p> <p>Achats locaux de produits alimentaires</p>	<p>➤ Quantité de produits alimentaires achetés localement, par type et selon la classification adoptée dans le pays</p> <p>Référence: 800 tonnes; cible: 4 700 tonnes</p>	<p><b>Risque:</b></p> <p>La disponibilité de céréales locales de qualité à des prix compétitifs est insuffisante.</p>



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses et risques
<b>Composante 3: Renforcer la capacité nationale de gestion durable des programmes de protection sociale</b>		
<b>Objectif stratégique 5: Renforcer les capacités des pays de lutter contre la faim, notamment grâce à une stratégie de transfert des responsabilités et aux achats locaux</b>		
<p><b>Effet direct 6</b>            Progrès accomplis vers la mise en place de solutions au problème de la faim prises en charge par les autorités nationales, grâce à des programmes ciblés de protection sociale fondés ou non sur des activités productives, à la nutrition, à l'alimentation scolaire, à la réduction des risques de catastrophe, à la création d'avoires et aux moyens de subsistance</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Indice de capacité nationale, par composante du programme de pays.</li> </ul> <p>Cible: atteint pour 80% des composantes du programme de pays</p>	<p><b>Hypothèse:</b>            Le partenariat noué avec le Gouvernement se poursuit et est efficace.</p>
<p><b>Produit 6.1</b>            Renforcement des capacités et de la sensibilisation découlant des activités/ formations organisées par le PAM, par composante du programme</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de programmes, systèmes et outils gérés par le PAM dont la responsabilité est transférée au Gouvernement</li> </ul> <p>Cible: 4 – nutrition, alimentation scolaire, suivi de la sécurité alimentaire, suivi et évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre, ventilé par sexe, de membres du personnel du PAM, du Gouvernement et des partenaires formés dans les domaines suivants: évaluation des besoins, ciblage, gestion des produits alimentaires, étude de marché, gestion de l'information et procédures d'appel d'offres local</li> <li>➤ Nombre de projets d'assistance technique conduits par le PAM pour renforcer les capacités nationales</li> <li>➤ Dépenses consacrées par le PAM à l'assistance technique en vue de renforcer les capacités nationales</li> </ul>	<p><b>Risques:</b>            Les ministères partenaires ne disposent pas des ressources humaines nécessaires pour absorber la charge de travail, que représentent les projets du PAM.            Les ressources mobilisées par le Gouvernement sont insuffisantes.            L'instabilité politique nuit au processus de transfert des responsabilités.            Le Gouvernement et les communautés ne soutiennent pas suffisamment les activités du programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale.</p>



## ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses et risques
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Pourcentage de membres du personnel formés par rapport au nombre prévu: personnel du Ministère de la santé et des affaires sociales formé à l'intégration de la nutrition dans les activités de développement; personnel de l'institut de la statistique et des services d'information géographique du Libéria formé aux systèmes de suivi de la sécurité alimentaire; et personnel du Ministère de l'agriculture formé aux programmes de développement des moyens de subsistance et aux systèmes de suivi de la sécurité alimentaire</li> <li>➤ Nombre d'associations parents-enseignants bénéficiant d'une formation à la sensibilisation et à la gestion, en pourcentage du nombre prévu</li> <li>➤ Nombre d'associations parents-enseignants participant activement à la gestion de l'alimentation scolaire</li> </ul>	

### ANNEXE III: CONTRIBUTIONS TECHNIQUES ET TRANSFERTS DE CAPACITÉS, PAR DOMAINE PRIORITAIRE

Domaines prioritaires du renforcement des capacités	Contributions techniques et transfert de capacités	Institution partenaire et niveau d'engagement	Indicateurs et jalons	Ressources nécessaires <sup>1</sup> (en dollars)
Alimentation scolaire: avancer dans la mise en place d'un programme d'alimentation scolaire pris en main et géré au niveau national, notamment qui utilise la production locale	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Faciliter et renforcer le programme d'alimentation scolaire décentralisé, dans le cadre du système général décentralisé d'enseignement</li> <li>➤ Élaborer et promulguer une politique en matière d'alimentation scolaire</li> <li>➤ Expérimenter et développer les potagers scolaires</li> <li>➤ Améliorer la conception et la gestion des programmes, y compris le suivi et l'évaluation</li> <li>➤ Améliorer les structures institutionnelles et les structures de gouvernance associées à la gestion du programme d'alimentation scolaire</li> </ul>	Ministère de l'éducation au niveau du pays, des comtés et des écoles; unité du Ministère de l'éducation chargée de l'alimentation scolaire, associations parents-enseignants	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ À la fin de 2017, le Ministère de l'éducation assume la responsabilité de la conception et de la gestion des activités incluses dans le programme d'alimentation scolaire.</li> <li>➤ Les potagers scolaires sont pérennes.</li> <li>➤ La politique nationale en matière d'alimentation scolaire a été approuvée par les législateurs.</li> </ul>	6 700 000
Nutrition: améliorer les capacités du Ministère de la santé et des affaires sociales en matière de surveillance de la nutrition, d'interventions nutritionnelles et d'initiatives visant à faire évoluer les comportements	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Élaborer des stratégies et des directives en matière de nutrition</li> <li>➤ Améliorer la conception et la mise en œuvre des programmes de nutrition, notamment dans le cadre d'une gestion intégrée de la malnutrition aiguë, de la prévention du retard de croissance et d'un ensemble complet de mesures de protection sociale tenant compte de la nutrition</li> <li>➤ Élaborer un système de surveillance nutritionnelle (système d'information)</li> <li>➤ Renforcer les capacités du Gouvernement en matière de communication et de sensibilisation aux pratiques optimales de nutrition</li> </ul>	Ministère de la santé et des affaires sociales au niveau du pays, des comtés et des communautés (Division de la nutrition du Ministère de la santé et des affaires sociales, équipes chargées de la santé à l'échelon des comtés, agents de santé communautaires)	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ D'ici à 2017, le Ministère de la santé et des affaires sociales dispose des capacités institutionnelles nécessaires pour gérer les programmes de nutrition, avec des protocoles bien définis.</li> <li>➤ Des connaissances institutionnelles de base, un système d'information opérationnel sur la nutrition et une stratégie de mobilisation des ressources sont mis en place.</li> </ul>	500 000
Filet de sécurité fondé sur des activités productives (développement des moyens de subsistance): accroître et appuyer la prise en main par le Gouvernement de programmes de protection sociale fondés sur des activités productives	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Aider à élaborer, à l'échelle nationale, une politique, des stratégies, des directives et des procédures d'élaboration de programmes de protection sociale</li> <li>➤ Créer un modèle technique viable de protection sociale fondée sur des activités productives associant transferts monétaires et assistance alimentaire</li> <li>➤ Soutenir la planification participative afin que les communautés s'approprient les intrants ou activités introduits</li> <li>➤ Renforcer les capacités institutionnelles des organisations d'agriculteurs</li> <li>➤ Renforcer, grâce à une amélioration du savoir-faire technique, les compétences permettant de constituer des moyens de subsistance durables et diversifiés</li> </ul>	Ministère de l'agriculture au niveau du pays, des comtés et des districts (unité chargée de la sécurité alimentaire et de la nutrition, coordonnateurs agricoles des comtés et des districts)  Ministère de la parité et du développement au niveau du pays, des comtés et des communautés (unité	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ D'ici à 2017, des politiques et des programmes de protection sociale sont adoptés et pris en main par les institutions nationales et locales.</li> <li>➤ D'ici à 2017, le Ministère de l'agriculture et ses partenaires adoptent des méthodes de production appropriées (notamment des cultures intercalaires, des méthodes d'irrigation) afin d'augmenter la production et la productivité agricoles.</li> </ul>	1 900 000

<sup>1</sup> Les ressources nécessaires englobent les coûts d'appui directs et indirects afférents au personnel du PAM appuyant les activités de renforcement des capacités.

### ANNEXE III: CONTRIBUTIONS TECHNIQUES ET TRANSFERTS DE CAPACITÉS, PAR DOMAINE PRIORITAIRE

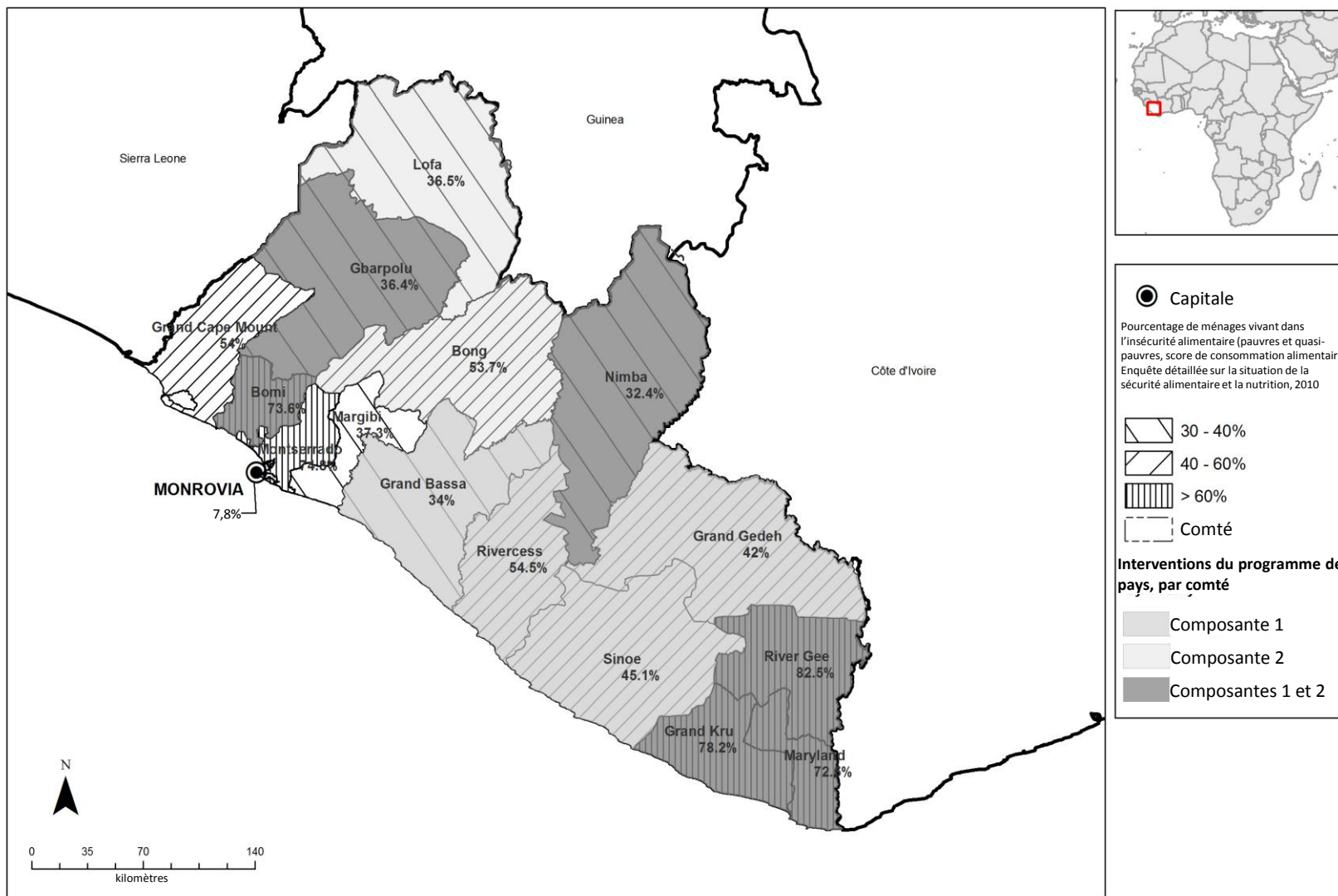
Domaines prioritaires du renforcement des capacités	Contributions techniques et transfert de capacités	Institution partenaire et niveau d'engagement	Indicateurs et jalons	Ressources nécessaires <sup>1</sup> (en dollars)
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Soutenir le développement des infrastructures rurales pour la récolte, le stockage et la transformation des cultures</li> <li>➤ Améliorer la conception et la gestion des programmes de protection sociale</li> </ul>	<p>chargée de la sécurité alimentaire et de la nutrition, groupes de femmes)</p> <p>Ministère des travaux publics au niveau du pays et des comtés (unités chargées de la voirie)</p>		
Développement des marchés – renouer les liens avec les marchés afin de stimuler la productivité agricole et d'améliorer la sécurité alimentaire ainsi que les chaînes de valeur rurales	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Améliorer la compréhension qu'ont les agriculteurs et les commerçants des forces en jeu sur les marchés</li> <li>➤ Améliorer la gestion après récolte des produits agricoles</li> <li>➤ Renforcer les capacités des entreprises en gestion des chaînes de valeur (accès au crédit rural, par exemple)</li> <li>➤ Renforcer les capacités des autorités nationales/des partenaires en matière de conception et de gestion de programmes</li> <li>➤ Inciter les secteurs public et privé à acheter et à commercialiser du riz local</li> <li>➤ Appuyer d'autres solutions de transport local, par exemple les motocyclettes, comme moyens innovants et moins onéreux de collecte du riz paddy dans des régions reculées</li> </ul>	<p>Ministère de l'agriculture au niveau du pays et des comtés</p> <p>Groupes de transformateurs des produits alimentaires au niveau des comtés</p> <p>Acteurs publics et privés des filières commerciales aux niveaux national et infranational</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ D'ici à 2017, un nombre suffisant d'entreprises et de marchés opérationnels gérés par des producteurs ruraux sont en place sur toute la zone du projet.</li> <li>➤ De plus en plus d'acteurs commerciaux sont reliés au marché local, ce qui indique la présence de débouchés pour les produits agricoles.</li> <li>➤ Les compétences en transformation des aliments et en gestion après la récolte ont été améliorées.</li> </ul>	3 800 000
Analyse de la sécurité alimentaire: mettre en place les capacités nationales nécessaires pour gérer un système opérationnel de surveillance de la sécurité alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Appuyer la mise en place d'un dispositif de procédures et d'une politique permettant d'obtenir un solide système de surveillance de la sécurité alimentaire, pris en main par les autorités nationales et comprenant une surveillance des prix sur les marchés</li> <li>➤ Mettre en place le cadre institutionnel et décisionnel nécessaire à un système de sécurité alimentaire opérationnel doté d'une bonne base de données</li> <li>➤ Former certains membres du personnel dans les domaines techniques prioritaires</li> </ul>	<p>Ministère de l'agriculture au niveau national (unité chargée de la sécurité alimentaire et de la nutrition)</p> <p>LISGIS au niveau du pays et des comtés (division de l'analyse des prix, agents des services de statistique des comtés)</p> <p>Ministère du commerce et de l'industrie au niveau national</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ D'ici à 2017, le Gouvernement dispose d'un dispositif de surveillance et d'information sur la sécurité alimentaire fiable, précis et régulier pour faciliter l'élaboration de programmes de sécurité alimentaire.</li> <li>➤ D'ici à 2017, le Gouvernement dispose d'une capacité institutionnelle d'analyse de la sécurité alimentaire, appuyée par une réserve de fonctionnaires formés et d'outils et de matériel nécessaires.</li> </ul>	2 600 000



### ANNEXE III: CONTRIBUTIONS TECHNIQUES ET TRANSFERTS DE CAPACITÉS, PAR DOMAINE PRIORITAIRE

Domaines prioritaires du renforcement des capacités	Contributions techniques et transfert de capacités	Institution partenaire et niveau d'engagement	Indicateurs et jalons	Ressources nécessaires <sup>1</sup> (en dollars)
Capacités en matière de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise: renforcer les moyens institutionnels, décisionnels et opérationnels du Gouvernement	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Aider à intégrer la réduction des risques de catastrophe dans les politiques et programmes nationaux, sectoriels et locaux</li> <li>➤ Aider à élaborer des outils et des directives permettant d'intégrer les programmes/activités de réduction des risques de catastrophe dans les politiques, stratégies et plans de développement sectoriels</li> <li>➤ Élaborer un protocole de communication et d'envoi de rapports sur la préparation aux situations d'urgence et l'intervention en cas de crise, afin de mettre en place un mécanisme de coordination entre les institutions et les parties prenantes</li> <li>➤ Renforcer la capacité nationale de conception et de gestion des activités de préparation aux catastrophes</li> </ul>	Ministère des affaires intérieures au niveau du pays, des comtés, des districts et des communautés	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ D'ici à 2017, le Ministère des affaires intérieures dispose d'un cadre institutionnel de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, lequel est doté d'une solide composante concernant l'assistance alimentaire soutenue par un système d'alerte rapide efficace.</li> <li>➤ La politique relative à la préparation aux situations d'urgence et à l'intervention en cas de crise est approuvée par les législateurs.</li> </ul>	3 300 000

## Programme de pays Libéria 2013-2017: Insécurité alimentaire et zones d'intervention, par comté



Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

---

## LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

ECT	Espèces contre travail
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
LISGIS	Institut de la statistique et des services d'information géographique du Libéria
ONG	organisation non gouvernementale
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VCT	Vivres contre travail